

4 G

Société Anonyme au capital de 40 000 Euros
Siège Social : 49, Bd de la Marne – 67000 STRASBOURG
RCS Strasbourg B 401 431 051

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 DECEMBRE 2001**

L'an deux mille un,
Le treize décembre,
A 11 heures 30,

Les administrateurs de la société **4 G** se sont réunis en Conseil, dans les locaux de G.S.A. Groupement Strasbourgeois d'Avocats, 1, rue du Général de Castelnau – 67000 STRASBOURG, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ♦ Monsieur José GALOCHA
- ♦ Madame Michèle GALOCHA
- ♦ Mademoiselle Laurence GALOCHA

Assistait en outre à la réunion la Société FIDUCIAIRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, représentée par Monsieur Valentin WITTMANN, Commissaire aux Comptes titulaire.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur José GALOCHA préside la séance.

Madame Michèle GALOCHA remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Décision relative à la reconduction des fonctions du Président du Conseil d'Administration.

RECONDUCTION DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président fait remarquer que les fonctions auxquelles il a été élu par le conseil d'administration dans sa séance du 27 avril 1995 sont arrivées à expiration ce jour, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2001.

Le Président demande en conséquence au conseil de se prononcer sur sa situation.

Après échange de vues, le conseil décide à l'unanimité, moins une voix, Monsieur le Président s'abstenant, de reconduire Monsieur José GALOCHA dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président exercera ses pouvoirs conformément à la loi et aux statuts.

Monsieur José GALOCHA remercie le conseil d'administration de la confiance qu'il lui a renouvelée en le reconduisant dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration qu'il a acceptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Galoch' or similar, written in a cursive style.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'José Galocha', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.